



Conseil de l'AAC – Points saillants de la réunion du Conseil d'avril 2026

Points saillants de la réunion du Conseil d'administration de l'AAC du 15 avril 2026. Le texte complet et approuvé de toutes les motions est publié dans On Course.

1. Le Conseil a approuvé l'adhésion de 61 nouveaux membres.
2. Le Conseil a approuvé la recommandation du comité directeur de l'équipe nationale (CDÉN) visant la nomination de Laurence Mailhot au poste de coordinatrices des essais de sélection de l'équipe nationale 2027.
3. Le Conseil, pour inciter les membres à renouveler leur adhésion en temps utile, a adopté les modifications suivantes aux droits d'adhésion :
 1. Le coût d'une nouvelle adhésion passera à 35,00 \$ taxes en sus, une augmentation de 5,00 \$.
 2. Les cotisations des renouvellements fait le 31 décembre de chaque année ou avant n'augmenteront pas (elles restent à 30,00 \$).
 3. Des frais de renouvellement tardif s'appliqueront à tous les renouvellements faits après le 31 décembre (soit un total de 35,00 \$). Il ne faut pas confondre les frais de renouvellement tardif avec la période de grâce de 30 jours (jusqu'au 30 janvier) pendant laquelle le statut de membre n'est pas changé.
4. Le Conseil a approuvé une modification à la motion sur la « distance minimale de 20 pi » (motion 250915), article 2.9.2 des Règlements officiels, pour permettre jusqu'à deux (2) instances où une distance minimale de 18 pi entre des obstacles est permise pour plus de souplesse en matière de conception de parcours.
5. On rappelle aux membres qu'ils peuvent trouver de l'information dans le bulletin On Course et sur le site Web de l'AAC, dans la section réservée aux membres. Ils peuvent aussi poser leurs questions à leur directeur régional.